

PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL


Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
13	2

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, Tugdual Braban, Dominique Cogen, Renée Courtel, Jean-François Dumonteil, Françoise Guillerm, Hubert Le Lann, Sandra Le Nouvel, Jean-Charles Lohé, Michel Morvant, Éric Prigent, Bernard Saliou, Patrick Urien

Date de convocation
20/02/2026

Titulaires votant.e.s excusé.e.s : Catherine Henry, Joëlle Le Bihan, Jacqueline Mazéas, Guillaume Robic

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 18/03/2026

Acte affiché le : 18/03/2026

Suppléant.e.s présent.e.s votant.e.s : Paul Cozic, Viviane Moisan

Suppléant.e.s excusé.e.s : Catherine Boudiaf, Christian Faivret

L'An deux mille vingt-six, le 04 mars, s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

Approbation de l'affectation du résultat 2025 au budget primitif 2026

Jean-Charles Lohé, Président du Pays Centre Ouest Bretagne rappelle les résultats de l'exercice 2025 du PETR :

	Résultat exercice 2025	Résultat de clôture
Investissement	19 118.76 €	92 248.34 €
Fonctionnement	11 054.01 €	148 845.76 €
Résultat de Clôture	30 172.77 €	241 094.10 €

Le Président propose l'affectation du résultat de clôture 2025 sur l'exercice 2026 de la façon suivante :

- En report de fonctionnement au chapitre 002 pour 148 845.76 €
- En report d'investissement au chapitre 001 pour 92 248.34 €

Le Comité syndical,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve l'affectation du résultat de clôture de la section de fonctionnement et de la section d'investissement de 2025 au Budget Primitif 2026, telle que ci-dessus présentée.

Le Président,
Jean-Charles LOHÉ

